

## CERDON

### CONSEIL MUNICIPAL DU 3 OCTOBRE 2019

L'an deux mil dix-neuf, le trois octobre à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de M. Alain MOTTAIS, Maire.

Etaient présents : MMES Isabelle AUGER, Marie-Paule BELLU-CARCAGNO, Stéphanie CHEVREAU, Pascale MANIER, Marie-Jeanne VINCENT, MM Jean-Claude FOUGEREUX, Stéphane ARDELET, Arnaud GOUJAT, Loïc MARIONNEAU et Jean-Philippe VILAINE.

Absents excusés : MMES Florence BOLOGNA, Valérie GINGUENEAU et M. Sylvain CAMUS.

Mme Valérie GINGUENEAU donne pouvoir à Mme Stéphanie CHEVREAU.

Nommée secrétaire de séance : Mme Isabelle AUGER.

Le procès-verbal de la dernière séance est approuvé à l'unanimité.

#### 2019/10/01 CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR L'AMENAGEMENT DE LA PLATEFORME DU CITY STADE ET TRAVAUX D'AMENAGEMENT

M. le Maire explique que dans le cadre du projet de la création d'une zone de sports intergénérationnelle, le conseil doit statuer sur différents lots composant l'ensemble du projet. Il rappelle qu'au mois de juillet l'acquisition de la structure du City Stade a été validée. Aujourd'hui il invite le conseil à se prononcer sur deux points : le 1<sup>er</sup> sur l'aménagement de la plateforme et le 2<sup>ème</sup> sur la création d'un terrain de pétanque, d'un chemin d'accès avec 2 barrières pivotantes et de la réfection de l'ancien terrain de pétanque, côté salle polyvalente.

M. le Maire donne connaissance des propositions relatives à l'aménagement de la plateforme. Le montant s'élève :

- pour la Société TPLG à 24 940,20 € HT
- pour la Société DECHERF à 25 088,00 € HT

Après examen, le conseil délibère et à l'unanimité décide de retenir la société TPLG.

M. le Maire donne connaissance de façon détaillée, des propositions relatives aux travaux du 2<sup>ème</sup> point et communique le montant global qui s'élève :

- pour la Société TPLG à 14 433 € HT
- pour la Société HODEAU Frères à 18 156,60 € HT

Après examen, le conseil délibère et à l'unanimité décide de retenir la société TPLG.

#### INFORMATIONS

- Travaux:

. réhabilitation de canalisations d'eau potable (route de Sully + déconnexion liaison château d'eau/route d'argent) : M. le Maire informe qu'il est rendu nécessaire de suspendre ce projet. En effet, suite à plusieurs résultats d'analyse d'eau avérés non conformes sur une portion du réseau de la route des Quenoux au niveau des écarts ; il a été détecté la présence de chlorure de vinyle dans l'eau distribuée. En attendant

les préconisations de l'Agence Régionale de Santé, M. le Maire préfère mettre en veille le projet de travaux initialement prévu. Le conseil approuve cette décision.

. Ecole : M. FOUGEREUX informe que différents travaux d'entretien ont été réalisés pendant les vacances scolaires, tels que remplacement de portes, nettoyage ou petite maçonnerie. Il ajoute que la réfection de la toiture de la cuisine est à prévoir. Elle sera réalisée par les employés communaux lors des prochaines vacances scolaires.

. Etang communal : les travaux de réparation de la fuite sont programmés pour la semaine prochaine.

. Toilettes extérieures du stade : Mme CHEVREAU en suggère une rénovation.

- Animations :

. Fest'Hiver : M. ARDELET annonce qu'en raison de différents événements officiels programmés en mars prochain et qu'à défaut de trouver une date disponible, le festival culturel sera annulé. En compensation un concert classique sera donné à la salle polyvalente le 17 mai. Le coût estimé restant à la charge de la commune serait à maxima, aux environs de 1200 €. Après avoir pris connaissance de ces informations, le conseil donne son accord de principe à l'unanimité.

. Fête de clôture de l'Etang du Puits : M. MARIONNEAU, regrette l'absence d'animation lors de cette journée, indépendamment du feu d'artifice qui a dû être annulé par M. le Préfet. Concernant cette journée, M. le Maire indique que des actions ont été faites auprès d'intervenants susceptibles d'y participer, mais qu'elles n'ont pas pu aboutir. Il propose que le sujet soit retravaillé pour l'année prochaine.

. Concerts Etang du Puits : un bilan positif est constaté. Le nombre de spectateurs augmente au fil des ans.

. 14 Juillet : Mme CHEVREAU informe que la soirée a rencontré du succès. Pour 2020, la date tombant un mardi et l'animateur musical n'étant pas disponible, il est proposé de programmer la fête le samedi 11 juillet. Le conseil donne son accord de principe.

. Comice agricole : MME VINCENT rapporte que la préparation, l'installation, la manifestation sur deux jours, ainsi que le démontage se sont très bien déroulés, notamment grâce aux bénévoles qui ont été assidus. Un petit pot, avec un visionnage des photos de ce week-end a été offert à leur intention en remerciements de leur participation.

. Forum des associations : M. ARDELET informe que 9 associations y ont participé cette année. Il ajoute qu'une petite enquête sera transmise à chaque association qui ont été présentes ou non pour recueillir leur avis, notamment sur le concept d'organisation de cette journée.

M. le Maire complimente l'association « Village en fêtes » pour son investissement dans ses animations proposées dans la commune.

- Procédure cimetièrre :

M. le Maire informe que 48 sépultures perpétuelles font l'objet d'une procédure de reprise et que 17 concessions temporaires échues ont pu être reprises par la commune. Des demandes de devis pour les travaux de relevage ont été faites pour ces concessions échues.

- Maison des jeunes :  
M. ARDELET informe que le local a été fermé définitivement cet été pour raison de malpropreté constatée. Il souhaite que celui-ci soit remis en état et remis à la disposition des collégiens sous certaines conditions.  
M. le Maire suggère qu'un petit groupe de conseillers soit constitué pour travailler sur le nouveau projet. Mme AUGER, MM FOUGEREUX, ARDELET et GOUJAT se proposent. Le groupe sera piloté par M. ARDELET.

### AFFAIRES DIVERSES

- M. FOUGEREUX indique que des comprimés d'iode destinés aux riverains situés dans le périmètre de 10 à 20 km autour de la centrale nucléaire de Dampierre, seront distribués. Chaque foyer doit recevoir un bon pour retirer des cachets d'iode dans une pharmacie de la région.
- M. le Maire informe que le Département, dans le cadre du développement touristique, va installer un panneau explicatif concernant l'église Ste Marguerite. Il sera disposé à proximité de l'édifice.
- M. le Maire indique qu'une pré-étude est en cours, à l'initiative du Département, dans le cadre d'un projet de liaison à vélo Sully/Loire → Etang du Puits.
- Mme AUGER questionne sur le devenir de l'ancienne bibliothèque. M. le Maire propose d'y réfléchir et d'en reparler lors d'une prochaine réunion de travail.
- Mme MANIER, soutenue par MMES AUGER et BELLU-CARCAGNO fait part des nuisances sonores dues aux aboiements de chiens dans le village.

La séance est levée à vingt et une heures trente.